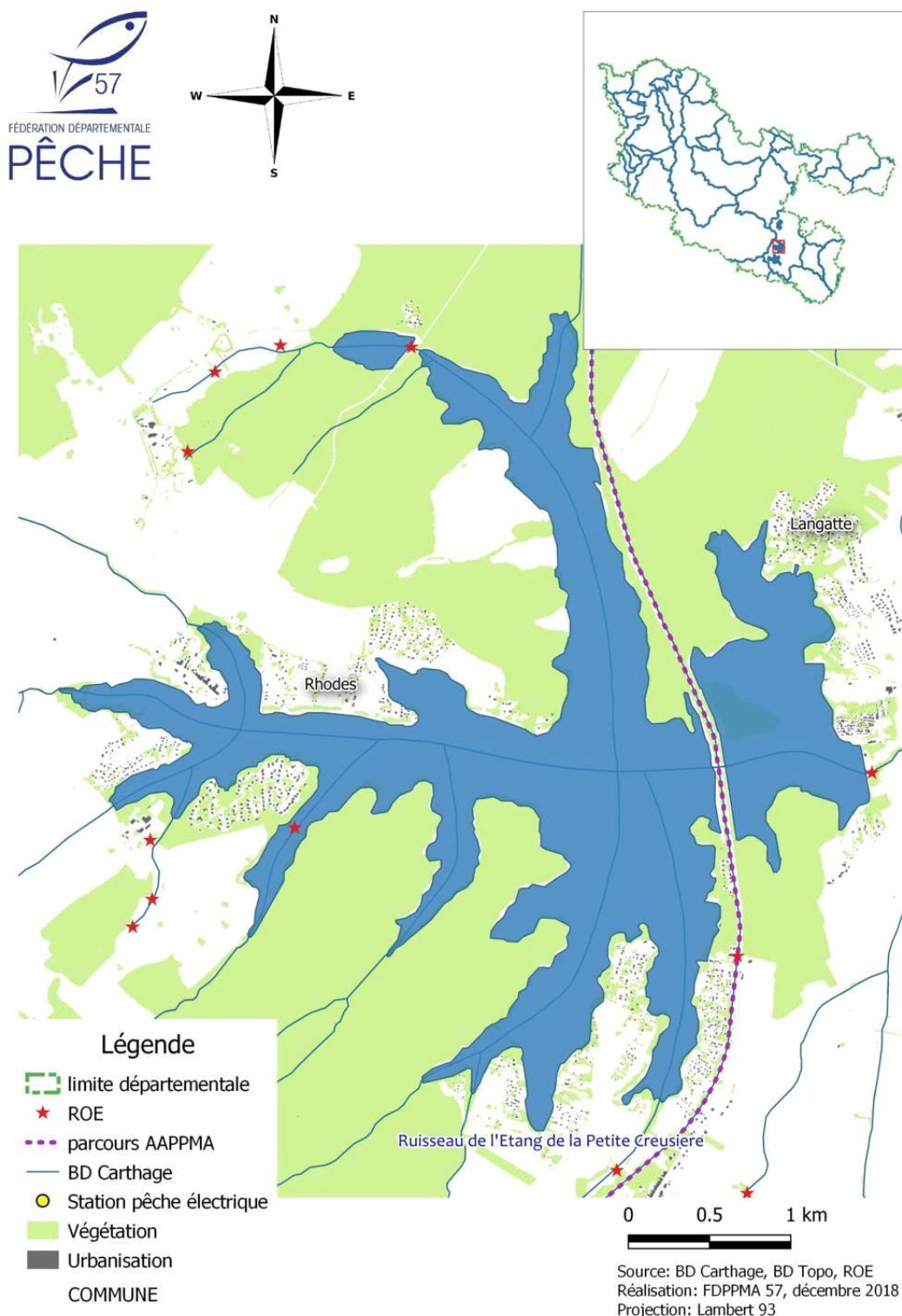
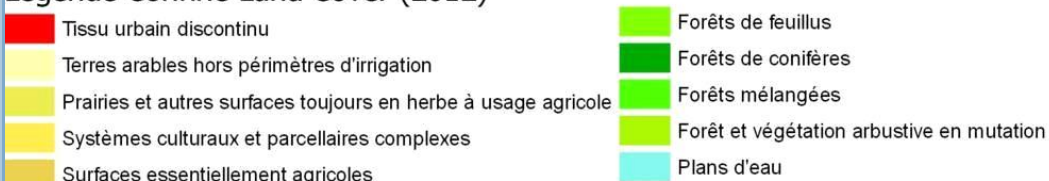
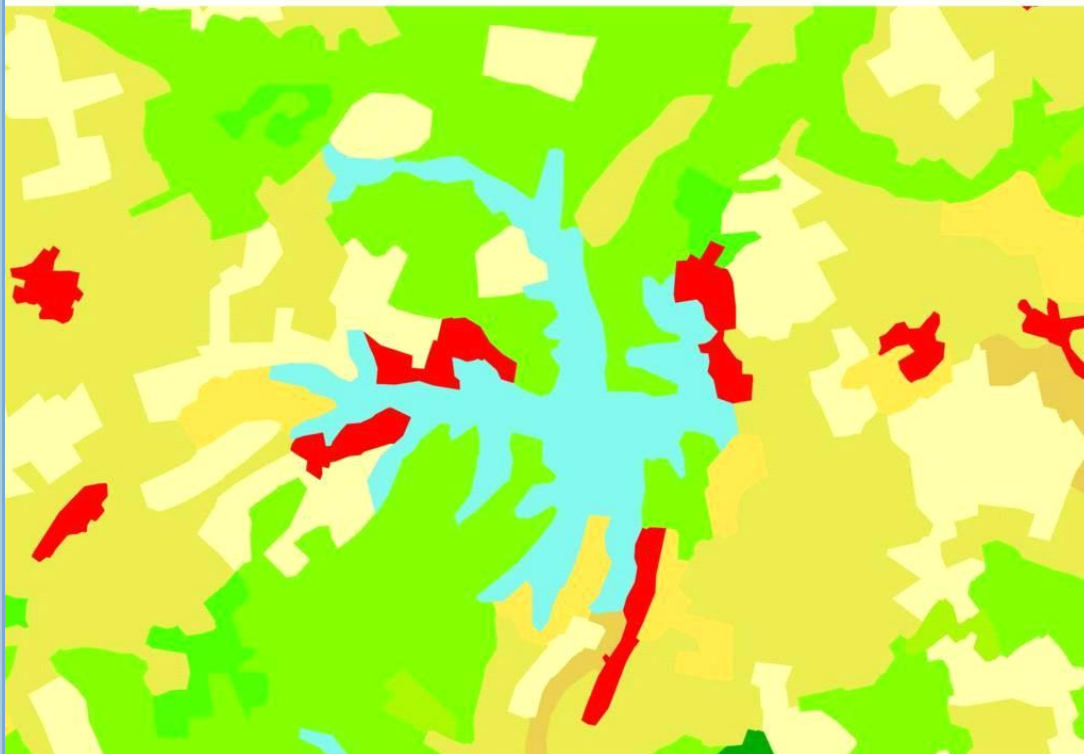


CARTOGRAPHIE DU CONTEXTE



II - Description générale

Situé dans le Sud-Est est du département de la Moselle, le plan d'eau domanial du Stock près de Sarrebourg a le statut de "grand plan d'eau intérieur" et est géré par VNF (Voie Navigable de France). D'une surface de 780 ha et d'une profondeur moyenne de 3 m, sa vocation première est de constituer une réserve d'eau pour alimenter par pompage et en tant que de besoin le canal de la Sarre qui la traverse du sud au nord. Ses caractéristiques et son cadre attrayant ont favorisé le développement d'un certain nombre d'activités (voile, ski nautique, habitat de loisir, pêche, ...) dont la juxtaposition, en plus des problèmes liés à la qualité de l'eau qu'elles entraînent par ailleurs, nécessite une prise en compte globale pour une gestion intégrée. La pêche de loisir constitue une activité importante et contribue à la réputation régionale du Stock, surtout pour la pratique de la pêche en barque. Parmi les différentes formes de pêches pratiquées, la pêche aux carnassiers occupe une place prépondérante. L'étang a été créé par barrage collinaire de faible hauteur ayant provoqué le noyage et la mise en connexion d'un certain nombre d'étangs anciens dont on retrouve les traces essentiellement dans les "cornées", correspondant aux vallées primitives hébergeant ces anciens étangs. L'étang n'est pas totalement vidangeable et les abaissements maximums ne se pratiquent qu'une fois environ tous les 5 ans pour les travaux d'entretien sur les ouvrages. La qualité de l'eau souffre des intrants des cultures périphériques mais surtout des rejets des habitations de loisir implantées et le pourtour immédiat de l'étang. Ainsi les problèmes de qualité de l'eau s'expriment surtout en saison chaude (aspect de l'eau, développement de cyanobactéries). Le marnage est le deuxième problème majeur. Il est lié essentiellement aux prélèvements pour l'alimentation du canal par VNF. Cette pratique engendre un stress hydrique sur toutes les espèces aquatiques. Par ailleurs, la gestion pratiquée par l'AAPPMA se limite depuis quelques années à déverser des carnassiers de taille capturable ou quasi, pour compenser les captures réalisées. Ces déversements ne sont pas néfastes pour le plan d'eau au vu de la pression de pêche conséquente. Cependant, la présence de carpes peut être un problème dans le cas où sa présence est trop importante par rapport à la taille du plan d'eau. La carpe est un poisson qui remet systématiquement en suspension les sédiments pour se nourrir. Ainsi plus la quantité de carpes est importante plus la turbidité est forte ce qui provoque une absence totale de plantes hydrophytes nécessaire à la reproduction optimale du brochet.

Plan (s) d'eau	Nom	Profondeur	Surface	Altitude
	Étang du stock	3m	6,43 km ²	259
Alimentation et exutoire du contexte	Ruisseau de la Goutte, Ruisseau du Camp, Ruisseau du Près des Saules, Ruisseau de Sainte Croix, Ruisseau de Langatte			
Dispositif vidange	Système de vannage			
Surface en eau du contexte	6,43 km ²			
Géologie	Pilocène, Eocène moyen et supérieur, Eocène inférieur palocène			
Occupation du sol (carte issue de Corinne Land Cover, 2012)	Légende Corinne Land Cover (2012)			
				
				

Etang du stock - 57.31 - C - P

Communes	Languimberg (57383), Rhodes (57579), Langatte (57382), Diane-Capelle (57175), Kerprich-Aux-Bois (57362), Fribourg (57241).	
Assainissement	/	
Industrie	/	
Statut foncier	Domanial	
Carte IGN	3715 OT	
Mesures réglementaires de protection	Natura 2000	PNR :
	Réserve naturelle	FR8000020: PNR de Lorraine - Partie Nord de l'étang
	Arrêté de protection de biotope	ZNIEFF type 1 : 410008082 : Etang Du Stock à Rhodes
	Site inscrit/classé	ZNIEFF type 2 : 410010373 Pays des Etangs
	Autres (ZNIEFF I et II, ZICO, parc nat. ou rég, ...)	
SAGE	/	
Structures locales de gestion	VNF	
Enjeux PLAGEPOMI	/	

IV - Masses d'eau DCE sur le contexte, objectifs et état

Code / Nom	Nature / Type	Objectif global / échéance	Objectif écologique / échéance	Objectif Chimique / échéance	Etat écologique (date)	Etat chimique (date)
Etang du Stock	/	2027	2027	2015	/	/

V – Peuplement

Domaine	Cyprinicole
Espèce(s) repère(s)	Brochet
Espèce(s) cible(s)	/
Etat fonctionnel	Peu perturbé
Peuplement actuel	ABL; BOU; BRE; BRO; CCO; GAR; GRE; LOF; PER; PES; ROT; SAN; TAN; GTN; BRB; ABH; SIL
Peuplement potentiel	ABL; ANG; BOU; BRE; BRO; CCO; GAR; GRE; PER; ROT; SAN; TAN; VAN; BRB; LOE
Présence de poissons migrateurs	BRO
Présence d'espèces invasives	OCL, PES, GTN

Inventaires piscicoles récents

Cours d'eau échantillonnés - localisation et année	Pêche à l'étang du Stock (2012 et 2018)
Métrique ou indice piscicole	Pêche au filet
Espèces d'accompagnement	ABL; BOU; BRE; BRO; CCO; GAR; GRE; LOF; PER; PES; ROT; SAN; TAN; GTN; BRB; ABH; SIL

VI – Gestion et halieutisme	
Classement piscicole	2ème catégorie piscicole
Police de l'eau et police de la pêche	DDT
Gestionnaires	AAPPMA Sarrebourg
	Sociétés de pêche non agréées /
Parcours de pêche	non
Réserve (s) de pêche	-Étang de la Petite Creusière (commune de DIANE-CAPELLE) – Lot n° 14 (0,6 ha). -Étang du Moulin (commune de RHODES) – Lot n° 14 (2,3 ha). -Le bassin aval des siphons en totalité (commune de LANGATTE) ainsi que le ruisseau sur une longueur de 50 m à partir du bassin – Lot n° 13
Type de gestion appliquée les 5 dernières années	Raisonnée
Déversements éventuels	Sandre, Brochet, Perche, Gardon

VII - Diagnostic et facteurs limitants

FACTEURS		ETAT FONCTIONNEL		EVALUATION	
Importance de l'impact	Localisation	Nature	Effets	Impact sur la fonctionnalité du	
				R Recrutement	A Accueil
Facteur principal & Facteur annexe	L'ensemble du contexte	Chute brutale des niveaux d'eau	Réchauffement de l'eau, perte temporaire d'habitats pour les espèces aquatiques et stress	Impact fort	Impact fort
	L'ensemble du contexte	Dystrophisation	Développement de cyanobactéries	Impact faible	Impact fort
	L'ensemble du contexte	Espèces floristiques envahissantes	Compétition interspécifique entre les espèces	Impact modéré	Impact modéré
	L'ensemble du contexte	Pression de pêche importante	Influence sur les stock de poissons	Impact modéré	Impact faible
	L'ensemble du contexte	Absence d'hydrophytes	Zones de reproduction et de caches	Impact fort	Impact modéré
	L'ensemble du contexte	Remise en suspension des sédiments par certaines espèces de cyprinidés	Forte turbidité de l'eau et empêche la végétation aquatique de pousser	Impact modéré	Impact modéré
Rappel bilan fonctionnalité du contexte C = Conforme ; P = Peu perturbé ; TP = Très perturbé ; D = Dégradé				P	

VII - Synthèse des actions préconisées

Priorité (1 à 3)	Cohérence des actions	Intitulé et description des actions	Localisation	Code Masse d'eau	Effet attendu sur l'espèce repère	Effet attendu sur l'espèce cible	Effet attendu sur le milieu	Lien avec l'orientation fondamentale / disposition du SDAGE n°	Lien avec l'action du PdM du SDAGE
2	groupe 1	Sensibiliser le monde agricole et les collectivités territoriales sur les rejets dans le "milieu"	Ensemble du contexte	CL 26	/	/	Qualité physico chimique de l'eau meilleure	Orientation T3 - O6 Orientation T3 - O7.1 Orientation T2 - O5	MIA0602
1	groupe 2	Meilleure gestion des niveaux d'eau	Ensemble du contexte	CL 26	Meilleure reproduction	/	Fonctionnalité optimale des habitats aquatiques	Orientation : T3 - O7.5.2	MIA0602
2	groupe 2	Reconquérir les zones d'expansion de crues	Ensemble du contexte	CL 26	Meilleure reproduction	/	Rehaussement des niveaux d'eau et annexe hydraulique fonctionnelle	Orientation : T3 - O7.5.2	MIA0602
2	groupe 3	Ensemencement de banques de graines	Ensemble du contexte mais en priorité sur le grand Stock	CL 26	Meilleure reproduction	/	annexe hydraulique fonctionnelle	Orientation : T3 - O7.5.2	MIA0602
2	Groupe 4	Diminuer la quantité de carpes	Ensemble du contexte	CL 26	Présence plus importante de substrats de pontes	/	Diminution de la turbidité de l'eau	/	/

IX - Gestion piscicole préconisée

Gestion globale préconisée sur le contexte

Gestion raisonnée

Cas particuliers de gestion (si gestion patrimoniale)

